

LA FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE TIRE LA SONNETTE D'ALARME SUR UN CERTAIN NOMBRE DE SUJETS CRUCIAUX :

1 Le revenu agricole : comme la FWA le répète souvent, et doit hélas encore le faire aujourd'hui, un revenu agricole viable est la condition sine qua non d'une agriculture familiale durable. Sans cette condition primaire, aucune ambition n'est possible pour notre secteur. Ni le maintien des fermes en place, ni leur adaptation aux exigences réglementaires des politiques -notamment- wallonnes, ni leur capacité à investir et innover pour faire face aux défis qui se posent au secteur. Depuis plusieurs décennies, les prix de nos denrées restent stables voire diminuent, alors que nos coûts de production augmentent. Le budget de la PAC est en baisse constante, et ne permet plus de remplir son rôle de compensation de l'inadéquation des prix agricoles aux coûts de production. C'est parfaitement intenable.

Concrètement : Les derniers chiffres du SPW Agriculture (direction de l'analyse économique agricole) montrent que le revenu agricole moyen n'atteint pas 40% du revenu comparable (revenu moyen dans les autres secteurs économiques). C'est le cas depuis plus de 10 ans. En moyenne, pour la période 2016 à 2018, le revenu du travail par unité de travail des exploitations agricoles wallonnes est estimé à 15 652 €.

2 La simplification et la cohérence des politiques mises en place : l'agriculture wallonne fait face à un nombre incalculable de réglementations qui régissent ses activités. Bien-être animal, environnement, aspects sanitaires... ces diverses règles se superposent rendant le travail extrêmement lourd, et parfois se contredisent ou s'opposent au bon sens agronomique le plus élémentaire. Le nombre de contrôles subi par les agriculteurs est une source de stress considérable, et ne constitue en rien une méthode efficiente d'atteinte de résultats. Le manque de flexibilité des règles fixées, quels que soient les conditions climatiques ou le contexte, est in fine contreproductif au vu des objectifs poursuivis et ingérable pour l'agriculteur. En outre, la FWA s'inquiète légitimement que la PAC post 2023 n'apporte aucune solution à cet égard, bien au contraire.

Concrètement : De nombreuses règles que l'agriculteur doit respecter imposent de respecter des périodes définies pour telle ou telle action. Or il arrive de plus en plus souvent qu'il est impossible à l'agriculteur de respecter ces bonnes pratiques sans solliciter des dérogations pour modifier des dates définies dans diverses législations. Si les conditions climatiques ne s'y prêtent pas, comme on l'a connu ces dernières années avec les problèmes de sécheresse prolongée, une demande de dérogation est nécessaire, pour ne pas exposer l'agriculteur à des sanctions financières, mais elle n'est malheureusement pas toujours octroyée. Ce manque de souplesse est en inadéquation totale avec la réalité agronomique, et est source de lourdeur administrative et de stress pour les agriculteurs.

Autre exemple, la mesure agroenvironnementale du second pilier de la PAC MB5 (tournières enherbées) ne peut être implantée en bordure d'une prairie permanente mais cette exigence n'a jamais fait l'objet de contrôle ce qui démontre que les règles à respecter sont si nombreuses que la région n'a,



en réalité, pas les moyens de les contrôler toutes, avec pour effet des sanctions financières pour l'agriculteur, et potentiellement, aussi pour la Wallonie, qui se met en défaut vis-à-vis de l'Europe. Soulignons que l'agriculteur peut être sanctionné pour des dégâts causés par des tiers (dans le cas des tournières, passage de quads et traces de roulage) alors qu'il n'en est pas responsable et n'a aucun moyen de les empêcher.

Dans le cadre de la future PAC, tant pour la conditionnalité que pour les écorégimes qui risquent, au vu du contexte actuel des négociations, d'être encore plus lourds et contraignants en matière de justification pour l'agriculteur et de contrôle pour la région, ce phénomène risque de s'aggraver, avec des conséquences majeures pour les deux parties. Il est primordial d'envisager la définition de ce cadre environnemental en tirant les leçons des erreurs du passé : plus un cadre est en adéquation avec les réalités agronomiques et économiques, plus il rencontrera l'adhésion des agriculteurs, plus il pourra atteindre ses objectifs, ce que nous souhaitons aussi.

Le retrait de nombreuses matières actives utilisées pour la protection des plantes est, dans le même ordre d'idée, problématique dans le sens où il risque de conduire à la disparition de certaines productions. La culture du colza par exemple, dont les tourteaux sont une alternative très intéressante pour réduire l'importation de soja, est mise en péril par l'interdiction d'usage des produits de protection qu'elle nécessite, sans qu'aucune solution alternative n'existe sur le marché pour le cultivateur.

3 Le soutien à l'installation : Il n'est pas nécessaire de rappeler que la pyramide des âges des exploitants agricoles est extrêmement inquiétante. Le Gouvernement wallon lui-même affirme avoir perçu l'importance de créer un contexte favorable à l'installation des jeunes agriculteurs, au renouvellement des générations, à l'accès au foncier qui est un outil essentiel à la profession. Concrètement, les difficultés d'obtention de permis, les multiples tracasseries inutiles et les décisions illogiques relevées dans de nombreux dossiers ADISA démontrent que cette prise de conscience affichée ne se traduit pas dans les faits. Couplée au manque de revenu et à la lourdeur du cadre réglementaire, la politique agricole wallonne actuelle décourage l'installation plutôt que de la soutenir.

Concrètement : Les agriculteurs qui souhaitent solliciter les aides à l'installation doivent monter un plan de développement des activités de leur exploitation. Ainsi la majorité des plans prévoient l'accroissement de la production existante, la diversification des activités agricoles ou encore la transformation de celles-ci. Outre le fait que ces objectifs de développement incitent les jeunes agriculteurs à intensifier leur production, il arrive qu'un agriculteur soit sanctionné, et qu'on lui demande le remboursement d'une part significative des aides perçues voire de l'entièreté, parce qu'il n'a pu remplir les conditions du plan de développement en raison, par exemple, d'un refus de permis ! Plus clairement, la Région sanctionne un agriculteur qui n'a pas construit un poulailler comme prévu dans son plan... alors que la raison du non aboutissement de la construction est un refus de permis par la même région ! Même si l'agriculteur a rivalisé d'imagination pour trouver un autre axe de développement, même s'il atteint largement le revenu minimal, il est contraint de rembourser ses aides ! Signalons qu'en matière de permis, on voit régulièrement des projets refusés, même en qualité différenciée, même en petites structures... (exemple vécu : refus d'un poulailler bio de 4800 poulets de chair !)



4 L'agriculture est un métier : il doit donc être une source de revenu pour ceux qui le pratiquent, nous l'avons souligné d'entrée. Cela signifie aussi que les agriculteurs sont excédés de voir leur activité scrutée et utilisée par l'ensemble des familles politiques qui se succèdent dans nos gouvernements, comme un outil de greenwashing ou de promotion d'intentions politiques séduisantes pour l'électorat. Les réactions entendues à la suite de la communication du green deal de la PAC et de son supposé manque d'ambition sont, à cet égard, significatives d'un état d'esprit. Favoriser le volet environnemental de la durabilité déséquilibre le secteur : il est indispensable d'en consolider les piliers économique et social pour une agriculture familiale réellement durable. Notre secteur est au centre de nombreux enjeux sociétaux majeurs, de la gestion de l'environnement et du défi climatique à la souveraineté alimentaire, et il est urgent d'écouter **d'abord et avant tout** ceux qui y travaillent pour définir le cadre de son évolution.

Concrètement : L'agriculture est porteuse de solution tant dans le cadre du maintien de la souveraineté alimentaire, c'est évident, que du défi climatique. Pour rappel, l'agriculture wallonne est émettrice de moins de 14% des GES de notre région, là où l'agriculture mondiale atteint les 25%. Depuis les années 90, alors que le transport a augmenté ses émissions de 30%, l'agriculture wallonne les a réduits de plus de 17%.

Il est urgent de s'en rendre compte et d'aider les agriculteurs à évoluer dans la durabilité, en valorisant le travail déjà réalisé dans ce sens, et en soutenant la recherche susceptible de soutenir la poursuite de cette évolution vertueuse. Les pouvoirs publics doivent mesurer l'écart entre le discours du citoyen, qui se déclare prêt à dépenser plus pour une alimentation qui répond à des standards encore plus élevés, et le comportement de ce même citoyen lorsqu'il devient consommateur et pose des choix d'achat d'abord motivés par des contingences économiques. Nous comprenons par ailleurs cette attitude des consommateurs, dont certains partagent nos difficultés économiques, mais souhaitons que les responsables politiques basent leurs décisions sur les comportements d'achat réels constatés plutôt que sur les déclarations d'intention relevées dans des sondages.

De manière générale, il faut reconnaître les qualités de nos productions et de nos pratiques, et les promouvoir plutôt que de glisser sur la pente de l'agribashing et de la démolition systématique de notre modèle agricole. L'image de certaines de nos productions, notre élevage autant que nos grandes cultures (en particulier la pomme de terre et la betterave), est largement mise à mal et nos responsables politiques contribuent à cette dégradation par leur manque de réactivité voire des discours ou des propositions qui l'aggravent. Les conséquences pourraient être graves sur nos exploitations agricoles, mais aussi, au-delà, sur nos filières de transformation qui sont porteuses d'emploi et créatrices de plus-value économique. Sans production betteravière locale, plus de sucrerie...

En matière de biodiversité, il est important de réfléchir en termes d'équilibre. Les agriculteurs sont conscients de ce défi. Toutefois, la présence massive de certaines espèces qui causent des dégâts importants dans les cultures et prairies, doit également être traitée avec objectivité, même si ce positionnement est impopulaire. Trop de corvidés, trop de sangliers, trop de blaireaux...nuisent autant si pas plus à la biodiversité qu'à nos exploitations.





5 L'agriculture est un secteur économique : la production de matières premières alimentaires ou non-alimentaires est à la base de filières porteuses d'emplois. Ces filières doivent être développées sur le territoire de notre région pour d'une part, assurer une meilleure valorisation de ces productions, et d'autre part créer de l'emploi dans la production, la transformation, la commercialisation. Le gouvernement wallon a pris l'engagement de s'y atteler, et la concrétisation de ces engagements tarde à venir. Certaines filières alimentaires sont déficitaires chez nous : la volaille, le porc...largement consommés, sont produits hors de notre région notamment parce qu'il est devenu presque impossible d'obtenir les autorisations de développer leur production. Les autres productions agricoles voient la part belle de leur valorisation économique s'envoler vers d'autres régions ou pays. Cela doit cesser.

Concrètement : Faut-il relever une fois encore l'incohérence totale entre les accords commerciaux conclus avec d'autres régions du monde, et les normes imposées en Wallonie ? Comme nous l'avons dit et répété, il faut urgemment cesser d'encourager l'importation d'une alimentation dont on interdit la production chez nous. C'est irrespectueux vis-à-vis du consommateur, et source de distorsion de concurrence pour les agriculteurs.

A contrario, développer ou relancer et soutenir des filières chez nous doit être une priorité, en posant des choix qui correspondent aux demandes du marché. On doit garder en mémoire l'exemple autrichien, où en voulant pousser la production biologique au maximum sans tenir compte de la demande du consommateur, on a complètement perturbé la structure du marché et laissé les prix du bio s'effondrer. On remarque déjà cette situation chez nous dans certaines productions, comme en viande bovine, où les producteurs bio sont déjà contraints de valoriser une part importante (plus de 70%) de leur production en conventionnel, car le consommateur ne suit pas. En Wallonie, la Déclaration de politique Régionale fixe des objectifs très ambitieux en conversion vers l'agriculture biologique. Si l'intention est louable, il faut toutefois rester réaliste par rapport aux capacités d'absorption du marché. En n'en tenant pas compte, on ne favorise pas la capacité de l'agriculture, même avec des standards élevés, à s'autonomiser et à développer un cadre économique porteur.

En conclusion ...

Les agriculteurs sont des acteurs de l'économie wallonne, de la vie rurale, de la préservation de l'environnement, des paysages et de la biodiversité. Ils endossent ce rôle avec un sens aigu des responsabilités, et une volonté d'évolution constante vers toujours plus de durabilité.

Au travers des 5 points développés dans cette note, nous voulons rappeler aux responsables politiques wallons qu'ils ont en main les leviers nécessaires pour permettre à cette ambition du secteur agricole de se concrétiser. Nous leur demandons d'agir en urgence dans ce sens.

